



PARC ÉOLIEN DE LA GRANDSONNAZ

Les séances de conciliation ont eu lieu

Les personnes et les associations opposées au parc éolien situé sur les communes de Bullet, Fiez, Fontaines-sur-Grandson et Mauborget ont pu partager leurs arguments avec les autorités. « Des séances de conciliation ont eu lieu au début du mois de mars à Bullet, indiquent les communes dans un communiqué. Cette phase de la procédure fait suite à la mise à l'enquête publique du projet et précède le vote des communes. » Les quatre villages précisent que « des représentants des associations, ainsi que 120 personnes sur les 698 convoquées, ont répondu présent à ces séances et se sont exprimées devant les autorités communales et les porteurs du projet ». • **Com. / Réd.**